

bulletin municipal



Janvier 2004

Le mot du Maire

En ce début d'année 2004, l'ensemble de l'équipe municipale se joint à moi pour vous présenter ses meilleurs vœux de joie, bonheur et santé.

Outre les travaux de réfection de la traverse du village qui débiteront à l'automne et le début de la mise en œuvre de l'assainissement collectif au chef-lieu, 2004 sera l'année de l'intercommunalité avec la création au 1^{er} janvier de la Communauté de Communes des "Collines du Léman".

La création de cette communauté résulte de la volonté des élus à construire ensemble un territoire de l'arrière-pays, tout en conservant les spécifications de chaque commune.

Bonne année à tous.

Daniel CHAUSSÉE

JEU DES 1000 EUROS

Diffusion

les 17 / 18 / 19 Février à 12 h 45
sur France-Inter

PRÉVENTION ROUTIÈRE

Samedi 11 octobre, les communes du Pays de la Côte organisaient une journée de prévention routière qui a mobilisé plus de 500 personnes. C'est en effet à Armo'y que les visiteurs pouvaient se rendre pour voir, se tester, et participer. La commune d'Armo'y a été choisie pour cette manifestation. Différents stands étaient proposés à tous, enfants, adolescents et adultes.

Les classes de CE2, CM1, CM2 de Perrignier et d'Armo'y-Le Lyaud étaient accueillies dès le matin devant les divers ateliers permettant de découvrir tous les différents dangers de la route, avant de se tester dans un kart électrique sur un parcours signalisé. Les adolescents pouvaient essayer un circuit avec des karts plus puissants.



L'après-midi, les familles ont pu venir à leur tour découvrir l'importance de la ceinture de sécurité



avec la voiture tonneau, le théâtre interactif, le stand multimédia, le circuit moto trial, le centre d'allocométrie avec la gendarmerie motorisée. Grâce à cette journée de mobilisation routière, petits et grands ont été sensibilisés aux différents dangers de la route qui nous concernent tous.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

En souvenir des Enfants d'Armo'y morts pour la France et en commémoration de la fin de la première guerre mondiale, une gerbe de fleurs a été déposée au monument aux morts.

Quelques fidèles armoisiens étaient présents. Merci également à l'Écho du Haut-Chablais pour sa traditionnelle participation.

PROCHAIN RENDEZ-VOUS, LE 8 MAI : la France commémorera, en 2004, le soixantième anniversaire des débarquements et de la libération des territoires. A cette occasion nous vous attendons nombreux. Se souvenir est nécessaire... pour désirer et espérer plus de paix dans le monde.

EXTRAITS DES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 OCTOBRE 2003 AU 9 DÉCEMBRE 2003

TRAVAUX

D'INVESTISSEMENT 2003

SERVICE DES EAUX :

- Compteurs d'eaux 401 €
- Bornage terrain (réservoir) 1392 €
- Extension réseau "Les Passieux" 11707 €
- Forage Le Lyaud 10060 €

BUDGET PRINCIPAL :

Terrains

- Régularisation foncière de la voirie avec les Consorts Grobel 384 €
- Achat parcelle à l'entrée du village, "Les Prés Carrés" 820 €
- Verger "Les Chanals" 302 €
- DUP l'Ermitage 2585 €

Travaux de voirie et divers

- Signalisation routière 1566 €
- Éclairage public "Route des Passieux" (en cours) 1026 €
- Éclairage public "RD36 En aval du garage Ghio" (en cours) 2079 €
- Éclairage public "Route du Marthelet" 715 €

Bâtiments communaux

- Travaux divers ensemble polyvalent 3116 €
- Vestiaire du Stade des Pins (ventilation + création d'un local) 3713 €
- Agencement cuisine salle polyvalente (en cours) 1500 €

Matériels divers

- Matériel informatique mairie et bibliothèque 4866 €
- Mobilier bibliothèque 1738 €
- Autolaveuse salle polyvalente 2316 €
- Extincteurs 462 €

TARIFS COMMUNAUX 2004

I. SERVICE DES EAUX :

- Redevance de l'eau (prix au mètre cube) 0,99 €
- Abonnement annuel 8,50 €
- Location annuelle du compteur 6,05 €
- Droit de branchement au réseau communal 148,00 €

II. SALLES POLYVALENTES :

- a) Grande salle
 - Personnes extérieures 570,00 €
 - Personnes de la commune 215,00 €

- Exposition vente à but lucratif (par jour) 250,00 €
- Caution 800,00 €
- b) Salle de réunions
 - Personnes de la commune 95,00 €
 - Caution 450,00 €

III. BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE :

- a) Abonnement annuel
 - Adultes 11,00 €
 - Enfants (-16 ans) 6,50 €
 - Carte familiale 16,00 €
- b) Abonnement vacances
 - Carte familiale 11,00 €
 - Caution 31,00 €

Une pénalité de 0,10 €, par document et par jour de retard, sera désormais appliquée.

IV. CONCESSIONS CIMETIÈRE COMMUNAL :

- Pleine terre, durée 30 ans, le m² 138,00 €
- Caveau, durée 30 ans, le m² 171,00 €
- Columbarium, durée 30 ans, la case double 85,00 €

AMÉNAGEMENT DU CHEF-LIEU : RÉSEAU D'EAU

Le Comité Syndical des Eaux des Moises a donné un avis favorable à la demande d'adhésion de la commune. Les communes membres doivent maintenant se prononcer sur cette adhésion qui, en cas d'acceptation, sera effective au 1^{er} janvier 2005. Jusqu'à cette date, le Conseil Municipal reste compétent dans le domaine de l'eau mais le Syndicat Intercommunal des Eaux des Moises sera intégré à toutes les études et discussions en cours.

Dans le cadre de l'aménagement de la traverse du village, des travaux de renforcement du réseau d'eau existant avec pose de compteurs individuels extérieurs, sont prévus en coordination avec la voirie et l'assainissement. Le coût du projet est estimé à 210 000 € HT, avec la possibilité de subventions du Conseil Général, de l'Agence de l'Eau et de l'État. La maîtrise d'œuvre est confiée à la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt de Haute-Savoie.

FORÊT COMMUNALE : PEFC RHÔNE-ALPES

Les consommateurs souhaitent de plus en plus participer à la protection de l'environnement en utilisant des produits dont la fabrication est conforme à des critères de gestion durable. C'est dans ce cadre et afin de garantir un avenir pérenne aux forêts, que le concept de gestion durable des forêts a été défini et précisé pour l'Europe. L'ONF et la Fédération Nationale des Communes Forestières ont choisi la certification européenne PEFC (Pan European Forest Certification), système adapté à la petite propriété forestière d'Europe proposant un niveau de certification à l'échelle régionale et non pas à l'échelle d'une propriété.

Le Conseil Municipal a décidé d'adhérer à la Fédération Nationale des Communes Forestières afin d'obtenir pour sa forêt communale un certificat de gestion durable PEFC, outil important pour le propriétaire forestier comme pour la filière bois.

BILAN

CONSOMMATION EAU

Le Syndicat des Moises a fourni à la commune, depuis le début d'année, par le biais de la station de pompage de l'Ermitage, 9000 m³ d'eau. Cette surconsommation est due notamment à la sécheresse de cet été.

CROIX DE LA VIGNETTE

La confection de cette croix a été retardée à cause d'un problème de séchage du bois, Sylvain KURTZ s'occupe du façonnage courant novembre 2003, le débroussaillage de la forêt se poursuivra dans l'hiver. L'inauguration pourra donc avoir lieu au printemps prochain.

Rappel : le compte-rendu des réunions du Conseil Municipal est affiché aux lieux habituels et inséré dans le Dauphiné Libéré et le Messenger après chaque séance. Vous pouvez également les consulter en mairie.

LE VERGER DU CHANAL

La tempête de 1999 avait renversé plusieurs épicéas dans la parcelle cadastrale n° 2258 au "Chanal". Après récolte des grumes, le terrain a été nettoyé et le Conseil Municipal a retenu la proposition de créer un verger conservatoire de variétés fruitières anciennes.

Les contacts avec M. Rémy BAZEAU, de l'association "Les Croqueurs de Pommes" et les enseignants du groupe scolaire ont permis la réalisation du projet :

- 25/10/03 : creusement des trous de plantation par les élus ;
- 28/11/03 : réception des plants fournis par la pépinière MOREL-BOSSUS à FESSY ;
- 29/11/03 : plantation des arbres suivants, avec les élèves de la classe CE1 du groupe scolaire et leur institutrice, Madame Valérie MORAND.



Voici les variétés plantées :

- POMMIERS : Crezens de Boussy - Court Pendu - Rambour d'Hiver ;
- POIRIERS : Maude - Loup - Curé ;
- CERISIERS : Noir Duchatel - Cœur de Pigeon ;
- PRUNIERS : Cul de Poulet - Reine Claude Bavay ;
- COGNASSIER : du Portugal.

Une convention entre la Commune, le Groupe Scolaire ARMOY-LE LYAUD, l'association

"Les Croqueurs de Pommes" et l'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS pérennisera cette opération par un suivi régulier.

Des protections contre le gibier et un panneau d'information seront installés sur le site.

**A bientôt donc
pour les premières dégustations !**

*La Commission
"Environnement-Patrimoine"*

Pour la 9^e année consécutive, le foyer présentait au public les créations des divers ateliers ainsi que les réalisations d'artistes locaux.



**EXPO :
QUEL SUCCÈS !**

Cette année le thème retenu était la BD et nous avons eu le plaisir de recevoir Pascal Roman, scénariste de Félix Meynet, parmi les exposants.

La bibliothèque avait également ouvert ses portes à cette occasion. C'est avec toujours autant de plaisir que l'on a pu admirer et apprécier la qualité et la variété des

ouvrages exposés : gravure sur verre, peinture sur soie, couture, pâte à sel, origami, photographie, peinture et bien d'autres créations réalisées par des amateurs durant leurs loisirs.

Durant ces 2 jours l'exposition a vu défiler plus de 500 personnes. Un succès à la hauteur du talent de tous ces créateurs.

REPAS des Aînés ...

Le repas de Noël des Aînés du village a eu lieu le 29 Novembre à "l'Écho des Montagnes". 54 personnes étaient présentes dont notre doyen M. ROUGEROLLE Gilbert né le 11/11/1911, mais hélas sans notre doyenne Mme BENETAUD née le 12/09/1906.

A Armoiy la solitude n'existe pas : l'équipe des animateurs du Club des Aînés veille à ce que personne ne

se sente isolée dans son coin. Leur rencontre hebdomadaire a lieu le mardi après-midi.

Après le repas, oh ! combien fameux et copieux, Monsieur le Maire nous dévoila un autre talent caché : il se fit animateur d'un LOTO où tous participèrent joyeusement. De nombreux lots fournis par des commerçants généreux furent donc distribués aux gagnants.

Vers 17 h, la nuit commençant à tomber sur le village, c'est à grand regret que chacun s'en est retourné dans son foyer, après avoir passé un après-midi inoubliable.



un outil au service du Territoire

Les Communes d'Allinges, Armoy, Cervens, Draillant, Le Lyaud, Orcier et Perrignier ont décidé au 1^{er} janvier 2004 de créer la Communauté de Communes des "Collines du Léman".

Ces communes travaillent ensemble depuis quelques années notamment sur les problématiques d'assainissement dans le cadre du Syndicat du Pays de la Côte et du Redon.

Ce travail a permis de développer les logiques de solidarité dont la création de la Communauté de Communes est l'aboutissement.

Son objet sera de mettre à disposition des communes des moyens nouveaux apportant des réponses adaptées aux problèmes actuels (assainissement, environnement, déchets, petite enfance...), nos communes de petite taille étant souvent démunies faute de

moyens humains ou financiers.

Le financement de la Communauté de Communes diffère de celui du Syndicat : il sera assuré par une taxe additionnelle sur les 4 taxes locales : taxe d'habitation, taxe foncier bâti, taxe sur le foncier non bâti et taxe professionnelle.

C'est ainsi que vous verrez apparaître sur vos feuilles d'imposition une nouvelle colonne dédiée à l'intercommunalité, alors que jusqu'à présent les différentes missions syndicales étaient financées par les budgets communaux, eux-mêmes financés par les impôts locaux.

La Communauté de Communes permettra d'avoir accès à des finances d'État : Dotation Globale de Fonctionnement et Dotation de Développement Rural, financements auxquels le syndicat ne pouvait prétendre.

La Communauté de Communes reprendra donc des compétences et actions jusqu'alors menées

dans le cadre syndical en les étendant à l'ensemble des communes adhérentes à la Communauté de Communes : assainissement, économie, aménagement du territoire, sentiers, tourisme - patrimoine, petite enfance...

Elle se dotera de nouvelles compétences : la gestion des ordures ménagères avec la mise en place en 2004 du tri sélectif à 5 matériaux sur l'ensemble des communes et le logement.

Un certain nombre de services existants (jeunesse, relais social, culture - bibliothèque) seront gérés par le Syndicat pendant une période transitoire qui s'achèvera fin 2006.

La Communauté de Communes des "Collines du Léman" constitue un nouvel outil permettant de mettre en synergie des compétences et les moyens participant à la construction d'un territoire solidaire et d'un aménagement concerté.

ÉTAT CIVIL

Naissances

- BERNAZ Florian
né le 24 décembre 2003 à Thonon
- CACHAT Eliott, François, Paul
né le 21 octobre 2003 à Évian
- DRUELLE Téo
né le 3 novembre 2003 à Évian
- JACQUEY Paul, Pierre, Michel
né le 25 décembre 2003 à Thonon
- PESNEL Louise
née le 15 décembre 2003 à Thonon

Mariage

DESUZINGE Jean-Paul, Nicolas, Guy et DUMONT Catherine, Marie, Lucie, le 31 octobre 2003.

NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

24 Février	Carnaval des enfants	Comité des fêtes
27 Mars	Repas dansant	APE
2 Avril	Concert à l'église	Chorale
16-17-18 Avril	Festival de Théâtre	
23-24-25 Avril		
29 et 31 Mai	Tournoi de foot	
Du 21 Février au 5 Mars	Festival du conte (avis joint)	Bibliothèque

INFOS PRATIQUES

Horaires secrétariat de mairie

le lundi de 13 h à 18 h 30
le mardi, mercredi, jeudi de 13 h 30 à 18 h
le vendredi de 13 h 30 à 17 h 30.

Tél. 04 50 73 95 74 / Fax 04 50 73 98 57

Site Internet : armoy.net

Adresse e.mail : accueil@armoy.mairies74.org

ANNIVERSAIRE DES AÎNÉS

Charles MICHAUD, né le 14 février 1922

Germaine CHAPPUIS, née le 21 février 1921

Hortense GHIO, née le 27 février 1913

Marie-Louise LARCHER, née le 2 mars 1923